



CONSEIL DE LA VIE  
ASSOCIATIVE

## Réunion Plénière du CVA du 13/12/2022

### **Présents :**

#### Elues

Nathalie Lana, Adjointe déléguée à la vie associative  
Céline Hedhuin, Conseillère municipale missionnée à la relation avec les comités des fêtes de quartier

#### SMRVA :

Lucile Le Fèvre, responsable du pôle développement du SMRVA

#### Associations du CVA :

AMUTC : Frédéric Marion  
APECEK : Patrick Chaize  
Comité des Fêtes et d'Animations Ramenas Léo Lagrange : Virginie Hedhuin  
La Maison ouverte : Claire Nicolas  
MAP : Gilles Lambert  
Papa Poule : Rafik el Chawarby  
Renc'Art au Méliès : Marie Jeanne Moussard  
UCL-FCPE : Nathalie Baneux

#### Associations hors CVA :

TLC : Gérard Boumghar

### **Excusés :**

#### Associations :

ADUTEK  
AFMM  
ASOM  
Ass du Rock  
Bouq'Lib  
DDEN  
Deux mains pour s'entendre  
Enfants Village Afrique  
Handicap Ensemble  
Improseine  
La Maison des Femmes  
Tous aux échecs

## Table des matières

Liminaire.....	2
I. Bilan du P'tit Dej du 3 décembre .....	2
II. Préparation du prochain P'tit Dej.....	3
III. Préparation de l'AG.....	4
IV. Evolutions du CVA .....	4
A) Le Logoscope.....	4
B) La liste de diffusion.....	4
C) Le CVA sur le site internet de la Ville .....	4
D) Le dépliant/flyer expliquant les champs d'action réciproques du CVA et du SMRVA .....	5
V. Dates prochaines Plénières .....	5
VI. points divers.....	5

## Liminaire

Lucile Le Fèvre remplace Alexandre Bailly au poste de Responsable du SMRVA. Prise de poste officielle au 1er janvier.

Eric Coco part à la fin du mois.

2 postes sont donc à pourvoir pour remplacer Eric et Quentin dans les délais administratifs classiques.

Lucile Le Fèvre assure la transition, mais elle indique qu'il y aura une diminution des rendez-vous pour accueillir les associations de manière individuelle.

Le CVA remercie Lucile Le Fèvre d'avoir accepté ce poste à forts enjeux pour la vie associative.

## I. Bilan du P'tit Dej du 3 décembre

Claire et FRédéric souhaitent remercier le SMRVA et les associations, qui étaient présentes, pour le bon déroulement de ce P'tit Dej.

Nathalie Lana a trouvé le format de ce P'tit Dej intéressant. Elle l'a trouvé très convivial.

Elle propose de décentraliser le prochain pour faire venir des associations qui n'ont pas l'habitude de ces P'tit Dej.

Le côté informel pour se présenter a été bien apprécié. Par la suite, le CVA pourra thématiser les prochains P'tits Dej. Pour un redémarrage des P'tits Dej, le format était très bien.

A une remarque d'association, Nathalie Lana reconnaît que la présence des élus était limitée, mais elle s'engage à les mobiliser plus dans les prochains P'tits Dej.

Lucile Le Fèvre remercie les « valeureux » qui sont venus plus tôt pour installer la salle.

Cette manière d'installer la salle a permis aux gens de déambuler tranquillement pour accéder aux différentes informations affichées aux murs.

Suite au Groupe de Travail sur l'organisation de ce P'tit Dej, elle pense que les enjeux ont été réalisés :

- se faire rencontrer les associations
- faire comprendre l'articulation et le périmètre du CVA avec les Services et les élus
- sensibiliser à l'actualité de 2023, à savoir l'AG.

Par ailleurs, nous avons respecté le chronométrage prévu. Les associations ont eu une heure d'échanges libres entre elles, avec l'élue et le SMRVA.

Cependant, Lucile Le Fèvre formule quelques réserves : 70 associations s'étaient inscrites, mais seulement 35 à 40 participants. Il y a donc près de 50 % de « perte ».

Or, cela a notamment des conséquences sur le budget viennoiserie qui était finalement trop élevé par rapport aux présents. Cependant, Lucile Le Fèvre a effectué une maraude à Montreuil pour distribuer les viennoiseries restantes. Donc, aucune n'a été jetée.

Il conviendrait de faire une analyse des feuilles d'émargement pour tirer des conséquences sur les associations non venues, voire les contacter pour essayer de savoir pourquoi.

Enfin, elle propose de faire un courrier de remerciements aux associations qui sont venues, ce qui est déjà prévu par les Co-présidents du CVA.

Elle propose de travailler sur les futures thématiques des P'tits Dej.

Elle indique que la prochaine newsletter de la MAIC partira avec deux photos du P'tit Dej et des remerciements. Elle propose également d'y intégrer un sondage pour avoir des éléments pour les futurs thèmes des P'tits Dej.

Les associations trouvent l'idée du sondage intéressante.

En ce qui concerne les 50 % de « perte », c'est malheureusement la moyenne constatée en général. En fait, cela doit être plus que cela, car certaines associations du CVA ont rempli plusieurs fiches de présentation.

Une association fait remarquer que les P'tits Dej attirent toujours plus de monde, quand nous proposons à manger.

Pour les thèmes, les associations souhaitent souvent parler des subventions, des prêts de salles et de la mutualisation des moyens.

En ce qui concerne la délocalisation du prochain P'tit Dej, il conviendrait sûrement de le faire encore sans thème pour que les associations du quartier puissent venir pour se rencontrer, quels que soient leurs domaines d'activité et/ou leurs problématiques.

Pour une association, ce P'tit Dej est une grande réussite, car nous n'avons pas obligé les associations invitées à nous écouter pendant une heure. Les discours ont été assez courts. Cela a permis d'écouter les problématiques et questions des associations. Nous pourrions garder en filigrane ce style de P'tit Dej.

Lucile Le Fèvre demande si nous avons rencontré des associations qui sont venues pour connaître le CVA.

Une association répond qu'elle a en effet renseigné une association sur le CVA.

Nathalie Lana indique qu'une seule association est venue la rencontrer pour demander des locaux.

Une association fait remarquer que le problème des salles est réel.

Nathalie Lana explique qu'elle essaye de développer une politique pour partager les locaux. Par ailleurs, elle essaye d'expliquer que c'est une responsabilité de prendre des locaux à dates fixes. Et pourtant, il y a toujours des créneaux, où les associations ne viennent pas, alors que finalement ces créneaux auraient pu être utilisés par d'autres associations.

Céline Hedhuin fait remarquer que, dans certaines maisons de quartier, certains créneaux sont gérés par différents services, ce qui peut générer des conflits.

Lucile Le Fèvre explique que les créneaux des Services sont normalement gérés par le SMRVA. Les créneaux des Services sont censés être prioritaires au début de la campagne d'attribution des salles. Par ailleurs, le SMRVA peut réquisitionner certains créneaux.

A une demande d'une association, Nathalie Lana explique que le rez-de-chaussée de la Mairie (ancien couloir de l'état civil) est normalement attribué à la police municipale, mais rien n'est encore vraiment acté.

Elle évoque ensuite la situation du LUPS (Local à Usages Partagés et Solidaires). L'association gestionnaire a disparu. Pour l'instant, le local est retenu par la ville, qui le loue à la Société 3F. L'antenne de quartier a effectué une étude complète. Malheureusement, les acteurs locaux ne souhaitent pas vraiment faire un travail en commun.

## II. Préparation du prochain P'tit Dej

Les associations proposent de réfléchir à rendre réguliers les P'tits Dej informels, sans thématique, pour essayer de fidéliser les associations et d'en attirer plus. Il faudrait donc faire un planning pour tous les trois mois environ.

Lucile Le Fèvre partage l'intérêt d'avoir un RDV régulier. Mais, elle indique que le SMRVA ne peut pas s'engager pour des P'tits Dej tous les trois mois. Cela dépend trop de l'activité du SMRVA.

Par ailleurs, elle propose de réfléchir à des P'tits Dej thématiques.

Elle propose qu'à la rentrée, le CVA communique sur les prochains RDV.

Une association propose d'organiser un P'tit Dej en mars avant l'AG sans thématique.

Par ailleurs, le CVA pourrait organiser, tous les 3 mois, un P'tit Dej thématique à Franklin, puis un sans thématique dans les secteurs.

Le CVA décide d'organiser un prochain P'tit Dej sans thématique le samedi 11 mars 2023 dans la salle Micheline Marquis, 172 bd Théophile Sueur.

Lucile Le Fèvre regarde la possibilité de réserver cette salle.

Nous inviterons toutes les associations et pas uniquement celles du quartier.

### III. Préparation de l'AG

La date n'est toujours pas fixée.

Par ailleurs, Lucile Le Fèvre nous informe que le Théâtre Berthelot ne pourra pas accueillir l'AG, car la programmation est déjà bouclée et la salle est occupée en mars et avril.

Elle va vérifier la disponibilité de la salle des Fêtes et ensuite elle effectuera une réservation auprès du Cabinet du Maire.

Les dates possibles pour l'AG seraient :

25 mars

1 avril

15 avril

13 mai

Le CVA s'organisera en fonction de la date retenue. Cependant, si l'AG est le 25 mars, alors il faudra organiser une réunion en urgence début janvier.

### IV. Evolutions du CVA

#### A) Le Logoscope

Son élaboration est en cours. Il devrait pouvoir être diffusé officiellement en début d'année 2023.

#### B) La liste de diffusion

Lucile Le Fèvre n'a pas de nouvelles.

Nathalie Lana annonce que la 5<sup>ème</sup> élue au CVA est Madame Danièle Créachcadec, Conseillère municipale déléguée à la petite enfance, au handicap et à la parentalité.

Les autres élus désignés par le conseil municipal pour siéger au CVA sont Céline Hédhuin, Alexie Lorca, Liliana Hristache et Julien Guillot.

#### C) Le CVA sur le site internet de la Ville

Un Groupe de Travail a été constitué pour étudier les pages concernant le CVA sur le site de la Ville. Il est constitué de Anne Dunoyer, Nathalie Baneux, Rafik el Chawarby et Frédéric Marion.

Nathalie Baneux explique les premiers travaux effectués par ce GT, qui a repris ce qui était sur le site. Le GT a relevé toutes (ou presque) les incohérences, les fausses pages et celles donnant des informations obsolètes. Il a également suivi des liens qui ne mènent nulle part...

Un rapport a été élaboré. Il doit encore être mis en forme et sera ensuite diffusé au CVA.

Lucile Le Fèvre reconnaît que le site n'est pas à jour. Il faut corriger les liens, changer la photo du CVA, mettre des docs, et surtout les comptes rendus du CVA.

Elle attend le document de travail pour le faire valider au CVA et ensuite faire corriger le site. Elle voit avec le service informatique comment faire.

Une association indique qu'elle a discuté avec le webmaster du site, qui a des difficultés à le mettre à jour par rapport à la plate-forme technique. Mais, comme un appel d'offres est en cours, c'est peut-être l'occasion de faire les changements.

Nathalie Lana fait remarquer que la mise en place d'une plate-forme collaborative pourrait permettre plein de choses.

Lucile Le Fèvre indique que si le CVA souhaite un espace CVA pour rajouter des photos en temps réel par exemple, cela ne pourra pas se faire sur le site de la ville.

Elle propose de faire un comparatif entre d'autres sites pour créer le site du CVA. Cela pourrait alimenter le cahier des charges de la future plate-forme collaborative.

Le GT confirme que le travail est à poursuivre en fonction de la date de l'AG.

D) Le dépliant/flyer expliquant les champs d'action réciproques du CVA et du SMRVA

En cours de rédaction, il devra être prêt pour l'AG.

## V. Dates prochaines Plénières

Céline Hedhuin explique qu'elle rencontre des problèmes sur les dates des Plénières, car elle a d'autres engagements.

Des associations confirment qu'elles sont dans le même cas.

Après un rapide tour de table, le CVA fixe les réunions Plénières au mardi.

Ainsi, la prochaine Plénière du CVA aura lieu le mardi 24 janvier 2023, à 19h15.

## VI. points divers

Lucile Le Fèvre indique que les vœux de Patrice Bessac auront lieu :

- le 10 janvier à destination des habitants
- le 11 à destination des acteurs économiques
- le 12 à destination des agents de la Ville.

Lucile Le Fèvre rappelle l'importance d'utiliser le formulaire en ligne pour réserver une salle :

<https://formulaires.demarches.montreuil.fr/associations/demande-de-salles-aupres-du-service-municipal-des-relations-avec-la-vie-associative/>

et que le SMRVA essaye de répondre dans un délai de 10 jours. Il est donc inutile de relancer la MAIC avant ce délai.

Fin de la réunion à 20h30

*La date de la prochaine Plénière est fixée au mardi 24 janvier 2023, à 19h15.*